

VILLE DE CASTELNAUDARY

DECISION DU MAIRE

Département de
l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

OBJET :
PISCINE MUNICIPALE - REGIE DE
RECETTES – NOMINATIONS DE
MANDATAIRES

Le Maire de Castelnaudary,

Vu la décision 2023-252 instituant une régie de recettes « Piscine Municipale »

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 15 janvier 2025

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 16 janvier 2025

Vu l'agrément du trésorier du SGC de Carcassonne en date du 20 janvier 2025

4 – Fonction Publique
4.1 – Personnels titulaires et stagiaires de
la FPT

DECIDE

2025-39

ARTICLE 1 – MM GOMEZ François, THOMASSIN Jean Christophe et GARRIGUE Cyril ainsi que Mme PIQUET Aurélie, sont nommés mandataires de la régie de recettes « Piscine Municipale » dès que la présente devient exécutoire, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.

ARTICLE 3 – Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

ARTICLE 4 – la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier dans le délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés.

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le **03 FEV. 2025**

ID : 011-211100763-20250130-DEC202539FIN-CC



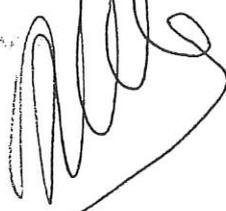
Fait à Castelnaudary le 30 janvier 2025.



Le Maire

Patrick MAUGARD

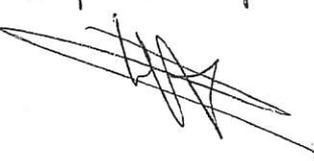
Le Régisseur, Mme AVERSENG B.,
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation


Mandataire suppléant, M CLERGUE Elodie
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation


Mandataire suppléant, M. LAFFON L.
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation


Mandataire, M THOMASSIN J. Christophe
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation


Mandataire, M. GOMEZ François
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation


Mandataire, PIQUET Aurélie
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation


Mandataire, M. GARRIGUE Cyril
Précédé de la mention « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation
